

NOTICE RELATIVE A L'HYGIENE et A LA SECURITE DU PERSONNEL

NORCHIM

Rédaction	Pierre GUERIN – Cabinet GRI
Date de réalisation	Juillet 2011
Date de mise à jour	Octobre 2017
Approbation NORCHIM	Mr GORINS – Direction Générale - NORCHIM Mr JACQUEMIN – Responsable production – NORCHIM Mr DIKER – responsable sécurité et R&D -
Date d'approbation	18 juillet 2011 – version 0. 5 novembre 2017 – version 1.

TABLE DES MATIERES

- 1. Dispositions générales**
 - 1.1. Réglementation.
 - 1.2. Généralités
 - 1.3. Locaux sociaux.
 - 1.4. Documents obligatoires.
 - 1.5. Formations sécurité.
- 2. Description des risques et mesures de sécurité correspondante.**
- 3. Surveillance médicale.**
- 4. Historique des accidents.**

1 - DISPOSITIONS GENERALES

1.1. Réglementation.

Cette notice fait référence aux prescriptions législatives et réglementaires en rapport avec la mise en conformité des installations classées et au respect des mesures d'hygiène et de sécurité du personnel.

La réglementation applicable dépend des textes relatifs au Code du Travail (partie IV « santé et sécurité au travail »), au Code de la Sécurité Sociale et de la réglementation particulière dont relève l'établissement des installations classées pour la protection de l'environnement.

1.2. Généralités.

La société NORCHIM est spécialisée **en chimie fine organique et dans la fabrication de substances pharmaceutiques. L'orientation de la société est plus la recherche et le développement que la fabrication pure des produits.**








L'entreprise est régulièrement auditée par l'AFSSAPS (Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé) : avril 1998, juillet 2004, mars 2005 et avril 2008. Ces deux dernières inspections ont donné lieu à des certificats GMP, validant les conditions de qualité dans lesquelles les produits sont fabriqués.

La FDA (Food and Drug Administration) a audité le site en octobre 1989, mai 1994 et juillet 2006. Enfin NORCHIM a obtenu le « Foreign Manufacturer Accreditation » en septembre 2006 des autorités de contrôle japonaises (Pharmaceuticals and Medical Devices Agency).

Ces audits ont plus une orientation produit que la sécurité des conditions de travail. Cependant, ils donnent une indication sur le profil sécurité de l'entreprise.

La **production annuelle** du site est de 10 à 15 T. Les quantités fabriquées vont de quelques kilos à plusieurs tonnes de produits.

Le procédé de fabrication est basé sur les étapes suivantes :

-  Réception et stockage des matières premières.
-  Chargement des matières premières dans les réacteurs.
-  Synthèse (chauffage, distillation...).
-  Filtration, étuvage, broyage, tamisage.
-  Conditionnement des produits finis.
-  Stockage des produits finis et expédition.
-  Opérations de contrôle qualité des matières.

Les conditions de fabrication sont **GMP (Good Manufacturing Practices)**, impliquant des conditions de travail plus sûres que pour la fabrication industrielle chimique classique (contraintes normatives plus sévères).

1.2.1. Horaires de travail.

Le site ne fonctionne pas en continu, il est notamment fermé le WE et la nuit. Le personnel de NORCHIM travaille selon plusieurs horaires :

- ✚ Production: en 2/8 de 5h à 20h.
- ✚ Administration, logistique, maintenance, laboratoires: horaires de journée.

1.2.2. Effectifs.

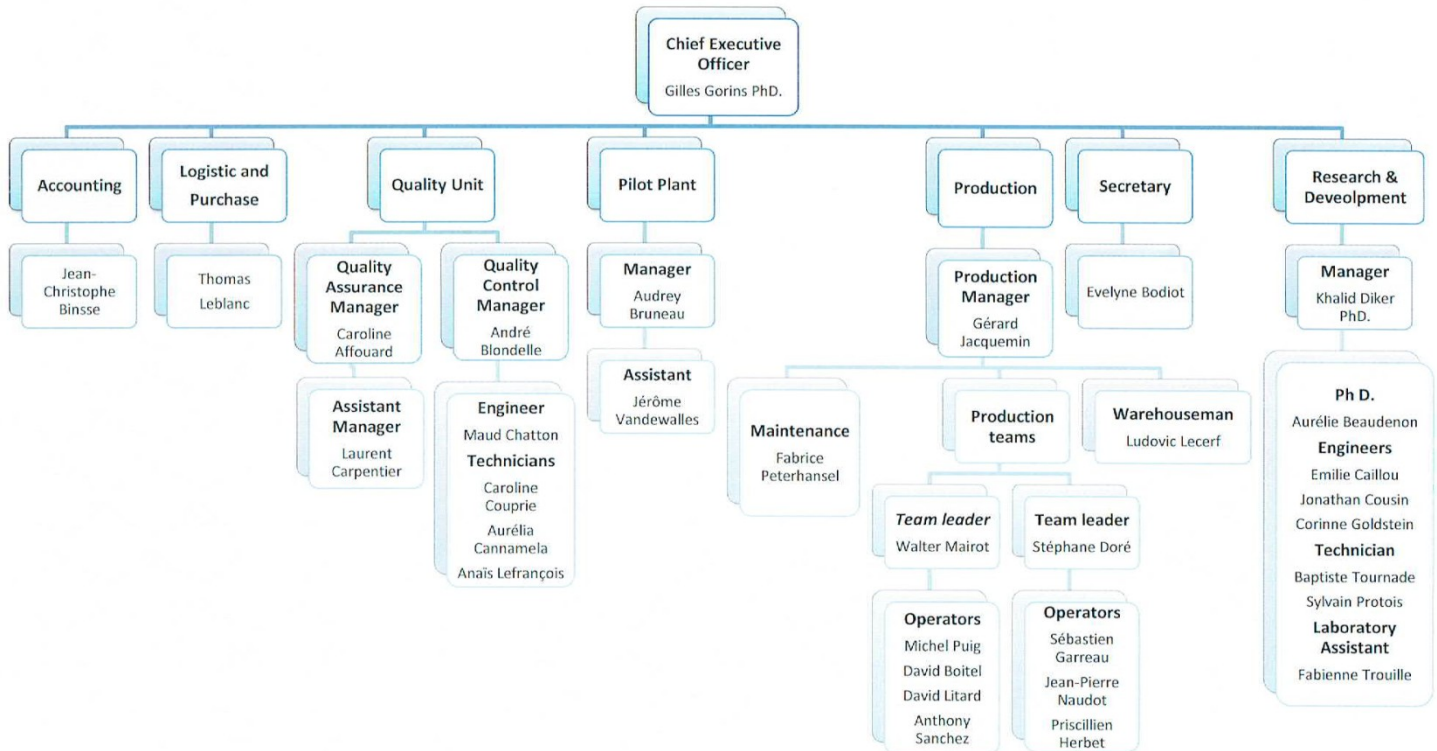
Actuellement, **37** personnes travaillent sur le site de SAINT-LEU D'ESSERENT :

- ✚ Production-conditionnement: **7 personnes.**
- ✚ Administration : **7 personnes.**
- ✚ Logistique : **1 personne.**
- ✚ Maintenance : **1 personne.**
- ✚ Laboratoires analytiques, qualité et R&D : **21 personnes.**

1.2.3. Organisation

Le responsable du site est Monsieur GORINS.

L'organigramme du site est le suivant :



La fonction sécurité site est officiellement assurée par **Khalid DIKER**, qui a aussi la fonction de responsable R&D.

G rard JACQUEMIN, responsable production, assure le relais s curit  au niveau de la production.
Maud CHATTON est assistante   la s curit .

Des secouristes du travail interviennent en cas d'accident corporel sur le site. Ils sont identifiables par un  cusson fix  sur leur blouse. Le site en a form  9 (31% du personnel), r partis sur l'ensemble des services:

- ✚ Laboratoire RD : 3 personnes.
- ✚ Production : 4 personnes.
- ✚ Laboratoire analytique : 1 personne.
- ✚ Administratif : 1 personne.

Le m decin du travail est le **docteur Marius GOIA**, qui a remplac  en 2013 le **docteur Anne BONNOT**, de la SMTVO.

La rotation du personnel (embauche, d part) est r duite. Cette situation est  videmment la r sultante de plusieurs facteurs :

- ✚ Bonnes conditions de travail,
- ✚ Bonne sant  financi re du secteur concern ,
- ✚ D gradation de la situation sociale de la r gion.

Des r unions s curit  sont p riodiquement organis es avec les repr sentants du personnel, ceci afin de surveiller et d'am liorer en permanence les conditions de s curit  des travailleurs.

Participants :

- ✚ Le directeur de la soci t  ;
- ✚ Les repr sentants du personnel (4 personnes dont le secr taire) ;
- ✚ Un conseiller permanent HSE (cabinet GUERIN Risques Industriel - invit ).

Peuvent assister aux r unions

- ✚ Le m decin du travail ;
- ✚ L'inspecteur du travail ;
- ✚ L'ing nieur conseil de la caisse r gional d'assurance maladie.

Leur r le

- ✚ Suscite toute **initiative portant sur l'am lioration de l'hygi ne** et de la **s curit ** et des **conditions de travail** ;
- ✚ **Donne son avis** sur le r glement int rieur
- ✚ **Est consult ** avant toute **d cision de transformation des postes** et des **conditions de travail**;
- ✚ **Concourt   la formation s curit ** des salari s de l'entreprise.

La r union s curit  est organis e au minimum tous les 2 mois.

1.3. Locaux sociaux.

Des vestiaires s par s, des sanitaires, une zone de repos conformes   la r glementation sont   disposition du personnel.

Dans ces zones, la nature du sol et des parois permettent un nettoyage efficace.
Ces locaux sociaux sont aérés, éclairés, spacieux et entretenus régulièrement.

1.4. Documents obligatoires.

Le **Règlement Intérieur** fixe les règles relatives à l'hygiène et à la sécurité de l'entreprise, les règles générales et permanentes relatives à la discipline applicables (sanctions), les procédures et sanctions disciplinaires ainsi que les dispositions relatives aux droits des salariés. Il est conforme au code du travail.

Le **Document Unique** (évaluation des risques professionnels) : la dernière remise à jour date de décembre 2016. Il est revu annuellement, avec l'aide d'un consultant extérieur.

1.5. Formations sécurité.

- ✚ A l'embauche, un livret d'accueil et un livret de consignes sécurité sont distribués à chaque nouvel employé.
- ✚ Une formation spécifique au risque chimique est assurée à chaque embauche par une personne du laboratoire R&D.
- ✚ Une formation au circuit d'évacuation est réalisée dès l'arrivée au poste de travail.
- ✚ Les sécurités au poste de travail sont décrites lors de la formation sécurité au poste de travail.
- ✚ Une formation au maniement des extincteurs est réalisée tous les ans.
- ✚ Un recyclage pour les Sauveteur-secouristes du travail est assuré tous les ans.

2 - DESCRIPTION DES RISQUES ET MESURES DE SECURITE CORRESPONDANTES.

Les risques liés aux activités de NORCHIM sont regroupés dans le tableau suivant. Les effets corporels et les mesures de sécurité en place sont associés à chaque type de risque.

Thème	Effets	Mesures de sécurité en place
Aération- assainissement	Contamination du personnel par voie aérienne.	Plusieurs systèmes localisés d'extraction à la source permettent de maintenir un air sain dans les locaux. Des procédures ont été mises en place pour le prélèvement et la manipulation des matières dangereuses pour réduire au strict minimum l'exposition des salariés. Contrôle des extractions tous les 6 mois.
Température	Chauffage excessif (malaise, maux de tête) ou température trop faible (arthrose, arthrite à long terme).	Des climatisations ont été installées dans les bureaux et dans les laboratoires. Enfin, aucun membre du personnel n'est amené à travailler sur de longues périodes et de manière répétée dans des conditions basses de température (extérieur) ou dans les zones plus chaudes (chaufferie). A l'inverse, tous les locaux sont équipés de chauffage.
Incendie	Brûlures et intoxication par les fumées d'incendie	L'ensemble des mesures de sécurité liées à la protection incendie est décrit en détail dans l'étude de dangers. Les principales sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ✚ Réseau extincteurs, RIA. ✚ Contrôles mensuels des extincteurs et RIA. ✚ Formation des personnels à l'utilisation des extincteurs tous les ans. ✚ Vérification annuelle des installations électriques (APAVE). ✚ Réseaux de détecteurs de fumée et de flammes, vérifiés semestriellement par SIEMENS. ✚ Circuit d'évacuation des locaux clairement signalés, plans affichés. ✚ Encombrement très réduit des locaux, permettant une évacuation rapide. ✚ Permis de feu. ✚ Inertage des réacteurs à l'azote. ✚ Modes opératoires définis et détaillés. ✚ Equipe de 1^{ère} intervention définie et formée.

Thème	Effets	Mesures de sécurité en place
Explosion	Brûlures. Fractures. Décès.	<p>La conformité des équipements électriques est vérifiée une fois par an par l'APAVE (attestation Q18 fournie annuellement).</p> <p>Permis de feu systématique pour tout travail nécessitant un point chaud.</p> <p>Signalisation du risque explosion.</p> <p>Faible encombrement des zones.</p> <p>Nettoyage réguliers et programmés des zones empoussiérées</p> <p>Multiplés sécurités spécifiques à la chaufferie NORCHIM.</p> <p>Zonage ATEX, audit de conformité des équipements réalisés.</p> <p>Sécurités sur le circuit de distribution de l'hydrogène (détecteurs d'hydrogène associés à une centrale de détection avec coupure de l'arrivée d'hydrogène en cas de dépassement des seuils).</p> <p>Plan d'action sur les matériels non conformes.</p>
Coupures	Coupure	Gants à disposition.
Bruit	Perte auditive à long terme. Fatigue voire maux de tête à court terme.	<p>1 zone en priorité : local chaudière. Il n'y a pas de poste de travail permanent dans ce local. La présence humaine y est intermittente.</p> <p>Le personnel de maintenance est équipé de bouchons moulés.</p>
Glissades, chûtes de plain-pied	Contusions, entorses, voire fractures.	<p>Chaussures de sécurité.</p> <p>Nettoyage immédiat de tout épandage de produit.</p> <p>Encombrement très réduit dans toutes les zones de l'usine.</p>
Chute de hauteur	Contusions, entorses, voire fractures.	<p>Peu de zones concernées par ce risque.</p> <p>Permis de travail en hauteur, intégré au plan de prévention.</p> <p>Des passerelles sécurisées ont été installées dans certaines zones pour éviter le risque de chute.</p>

Thème	Effets	Mesures de sécurité en place
Exposition à des substances chimiques dangereuses	Brûlures, intoxication, irritation	<p>Zones principalement concernées : laboratoires, ateliers, magasins.</p> <p>Au laboratoire : lunettes de sécurité obligatoires, gants à disposition, hottes sous aspiration, modes opératoires pour les analyses, chaussures de sécurité et blouses obligatoires. Armoires de stockage (ventilées ou non). Des modes opératoires pour chaque préparation d'analyses sont rédigés, validés et diffusés. Le personnel du laboratoire est qualifié.</p> <p>Au magasin réception : gants, masques obligatoires lors des pesées de matières dangereuses.</p> <p>En production: chaque opération exposant le personnel à une matière dangereuse est décrite dans des consignes affichées au poste de travail avec la tenue obligatoire à porter. Des extractions localisées réduisent l'exposition des personnes. Les matières premières liquides sont chargées par pompage.</p> <p>Les blouses et vêtements de travail sont collectés et lavés par une société extérieure. Douches de sécurité, lave-œil. Consignes de sécurité affichées sur place.</p>
Exposition à l'amiante	Cancer	<p>Le Dossier Technique Amiante a été réalisé en février 2006. Il a été conclu que l'exposition à de l'amiante est possible en cas d'intervention sur les conduits en fibro-ciment des douches et WC au RDC et dans la réserve sous comble au 1^{er} + dalle de sol de la salle forte + toit du local R9-R10 + porte métallique coupe-feu du bâtiment. Or, ces interventions seraient réalisées par des sociétés extérieures accréditées.</p>

Thème	Effets	Mesures de sécurité en place
Collision avec un engin mobile		<p>Conditions de circulation.</p> <p>Extérieur des bâtiments. La vitesse de circulation est à 30 km/h. Aucun véhicule léger appartenant au personnel n'est autorisé dans l'enceinte du site. La présence de piétons à l'extérieur est réduite et limitée à un circuit piéton tracé au sol.</p> <p>Intérieur des bâtiments. Le risque de collision est très réduit.</p> <p>Chaussures de sécurité. CACES obligatoire pour les caristes. Autorisations de conduite. Plan de circulation. Contrôle des chariots élévateurs tous les 6 mois, des gerbeurs tous les ans.</p>
Manutention	<p>A court terme, lombalgie ou blessures à l'épaule ou au bras. A long terme, troubles musculo-squelettiques.</p>	<p>Le risque est faible en production, puisque les opérations sont souvent réalisées avec du matériel d'aide au levage ou de pompage.</p> <p>De nombreux moyens de manutention ont été installés : gerbeurs, chariots élévateurs, transpalettes, palans. Ils sont vérifiés périodiquement par l'APAVE.</p>
Machines	<p>Coupure, contusion, fractures, brûlures</p>	<p>Les réacteurs du site sont conformes à la réglementation sur les équipements sous pression. Ils sont suivis par l'APAVE.</p> <p>Pour les outils et équipements utilisés par la maintenance (tours, fraiseuses, scies...), des sécurités spécifiques sont installées : port des lunettes, des gants et des vêtements de travail adaptés.</p>
Installations électriques	<p>Electrisation</p>	<p>Accès réglementé aux zones à risques. Habilitations électriques. Contrôle annuel des installations électriques par l'APAVE.</p>
Travaux effectués par une entreprise extérieure		<p>Toute intervention extérieure se fait conformément au décret du 20 février 1992, concernant l'intervention d'entreprises extérieures : plans de prévention, permis de feu, travail en hauteur, permis d'entrée en enceinte, livret spécial réunissant les consignes sécurité.</p> <p>Un registre est rempli et suivi à l'accueil : aucune personne étrangère ne peut circuler seule dans les bâtiments.</p>

3 – SURVEILLANCE MEDICALE.

Tous les salariés de NORCHIM sont suivis par la médecine du travail inter entreprise.

Le personnel du laboratoire et de production est suivi tous les ans, à cause du contact potentiel des personnes avec des solvants et/ou des agents cancérigènes-mutagènes-reprotoxiques (suivi individuel renforcé).

4 – HISTORIQUE DES ACCIDENTS (de janvier 2009 à décembre 2016).

Date	Victime	Description de l'accident-incident	Lieu	Siège des lésions	Lésions
05/01/09	Gérard JACQUEMIN	Chute sur une plaque de verglas entre la chaufferie et le bâtiment froid	Extérieur	Crâne	Contusion (1 J ATAA)
21/01/09	Michel PUIG	S'est coupé avec des ciseaux	Atelier	Index gauche	Coupure
27/02/09	Evelyne BODIOT	S'est coupé avec une feuille de papier	Accueil	Main gauche	Coupure
09/03/09	Cédric CANNAMELA	La rupture d'une canalisation en verre pendant le transfert d'un produit, a éclaboussé la victime au visage avec un produit chimique contenant de la lessive de soude.	Atelier	Visage	Brûlures (ATAA)
26/03/09	Maud CHATTON	Contact avec des vapeurs de formaldéhyde, en ouvrant une étuve	R&D	Œil gauche	Irritation
07/10/09	Y.CACALY	S'est coupé avec un couteau	Pilote	Index gauche	Coupure
17/12/09	JP LECLERCQ	S'est brûlé sur une tuyauterie	Pilote	Front	Brûlure
22/02/10	Caroline AFFOUARD	Projection d'un mélange méthanol/ammoniac liquide sur le front.	Pilote	Front	Brûlure
31/03/10	Ludovic LECERF	Suite à une fuite d'huile hydraulique sur le chariot élévateur, la victime a voulu placer un récipient sous le capot et a enlevé le vérin qui soutenait le capot : celui-ci lui est tombé sur la main.	Magasin (quaran-taine)	Main gauche	Fracture (57 j ATAA)
23/09/10	Fabrice PETERHANSEL	Blessure en fermant le bouchon d'une cuve	Devant bâtiment R9-R10	Index gauche	Contusion
08/12/10	Corine GOLDSTEIN	Crise de tétanie, tremblements, respiration accélérée et envie de vomir.	R&D		
15/02/11	Michel BURGAUD	A reçu un coup de pelle au milieu du front	Atelier	Front	Coupure

Date	Victime	Description de l'accident-incident	Lieu	Siège des lésions	Lésions
16/02/11	Stéphane DORE	Projection de produit toxique (coulée) sur l'avant bras gauche : DMF/toluène sulfonyl chloride.	Atelier	Bras gauche	Brûlure (légère)
28/04/11	Maud CHATTON	Lors de la manipulation d'un ballon en verre, celui-ci a été brisé et la victime s'est coupée le pouce gauche.	R&D	Pouce gauche	Coupure (9 j ATAA)
01/07/11	Caroline COUPRIE	S'est donné un coup de clé à bonde sur le doigt en voulant ouvrir un fût.	Extérieur	Pouce gauche	Contusion
06/07/11	Caroline AFFOUARD	Emballement d'une réaction dans un tricol de 1L : le milieu réactionnel (POCl ₃ +thieno [3,2-b] pyridinal).	R&D	Visage	Brûlure (légère)
01/09/11	Corinne GOLDSTEIN	Projection d'un mélange d'acide acétique et de catalyseurs (PtO ₂ et Rh/C) à 90°C lors d'un prélèvement à l'hydrogénateur.	Pilote	Bras gauche	Brûlure
09/01/12	Emilie CAILLOU	Coupure avec un tube à hénolyse cassé.	R&D	Pouce droit	Légère entaille
06/03/12	Vincent FAYE	Coupure avec entrée d'eau en verre d'un réfrigérant.	Labo RI	Annulaire droit	Entaille légère.
29/03/12	Vincent FAYE	Du diéthylnitromabrate a été renversé sur le pantalon au niveau du genou gauche.	Labo RI	Genou	Pas de lésions
11/07/12	Elodie LEBOEUF	Petite éclaboussure (<500 µL) de dichloroéthane.	Labo RI	Visage	Pas de lésion
20/07/12	Sébastien GARREAU	La victime soutirait des effluents vers la cuve d'effluents aqueux n°1 des vapeurs s'en sont échappées.	Extérieur	Yeux	Irritation
30/08/12	Baptiste TOURNADE	Lors d'un prélèvement à la seringue de nBuLi, le piston est parti et 50 mL se sont répandus sur les gants, la blouse et les chaussures de sécurité. La victime s'est contaminée en retirant son gant droit avec la main gauche souillée.	R&D	Bras droit	Irritation = légère brûlure
18/02/13	Emilie CAILLOU	Chute sur une plaque de verglas (accident de trajet)	Extérieur site	Cou et épaules	Contusions
05/03/13	Tristan ALLAIRE	Une bouteille de DEA (diéthanolamine) s'est cassée sur ses pieds.	Labo analytique	Pieds	Irritation
29/03/13	Caroline AFFOUARD	Elle a été brûlée au visage au 1 ^{er} degré par un dégagement de vapeurs chimiques.	R&D	Visage	Brûlures chimiques
24/04/13	Sébastien GARREAU	Chute d'une vanne en verre sur le dessus de la main.	Atelier	Main droite	Egratignures
18/06/13	Emilie CAILLOU	Projection d'acide sulfurique sur le bras gauche	R&D	Bras gauche	Brûlure chimique
03/07/13	Baptiste TOURNADE	Coupure avec bulleur en verre cassé	R&D	Index gauche	Coupure

Date	Victime	Description de l'accident-incident	Lieu	Siège des lésions	Lésions
14/10/13	Emilie CAILLOU	Vapeurs acides sur les 2 mains	R&D	Mains	Brûlures chimiques légères
10/03/14	Maud CHATTON	La chimiste a manipulé du THIOPHENOL avec double paire de gants sous hotte. Après lavage de la vaisselle et retrait des gants, elle a ressenti des picotements aux yeux.	R&D	Yeux	Irritation.
01/04/14	Sébastien GARREAU	L'opérateur s'est cogné le doigt sur un bûchner en plastique et s'est scalpé un bout de peau sur le majeur de la main droite.	Atelier	Main	Coupure.
18/04/14	Khalid DIKER	Suite à la rupture du tuyau de réfrigérant sous hotte contenant de l'eau de la boucle, il a été éclaboussé avec de l'eau souillée sur la blouse et la tête, malgré le port de lunettes.	R&D	Yeux	Irritations
04/09/14	Maud CHATTON	Légère coupure suite à la cassure d'un tube RMN en verre très fin.	R&D	Main	Coupure.
06/01/15	Sylvain PROTOIS	Coupure légère au doigt sur un tube en verre cassé.	R&D	Main	Coupure
28/01/15	Gérard JACQUEMIN	En transportant la soudeuse de sache plastique, il a passé son doigt sur le couteau.	Maintenance	Main	Coupure
18/03/15	Audrey BRUNEAU	En refermant les boulons du trou d'homme du R18, elle s'est enfoncée une écharde métallique d'environ 1 cm dans le doigt.	Local hydrogénation	Main	Coupure
02/04/15	Tristan ALLAIRE	En manipulant une fiole, il s'est coupé au niveau d'un doigt.	Labo analytique	Main	Coupure
15/07/15	Sébastien GARREAU	Lors d'une opération de production, il a reçu une quantité importante de chlorure d'aluminium sur le masque panoramique et la combinaison jetable. Origine: erreur dans le mode opératoire – la quantité à charger était trop importante et un flux gazeux a été généré lors de la réaction provoquant la projection du chlorure d'aluminium.	Atelier (local R21)	Cou	Irritations
27/10/15	Corinne GOLDSTEIN	Malaise (crise d'angoisse).	Labo R&D	-	-
08/12/15	Claire CAUVIERE	Son doigt s'est coincé dans la porte et s'est tordu.	Labo R&D	Main	Luxation
27/01/16	Caroline COUPRIE	En prélevant de l'acide 3 chlorophénylacétique, la victime (du laboratoire analytique) s'est retrouvée avec des plaques rouges sur le cou et le torse (exposition aux vapeurs), malgré le port des gants, manchettes et masques.	Local de prélèvement SP2	Cou et torse	Irritations
17/03/16	Sébastien GARREAU	Il s'est cogné contre le support métallique d'un rouleau d'essuyage lors du nettoyage du sol.	Atelier	Front	Contusion (entailles)

Date	Victime	Description de l'accident-incident	Lieu	Siège des lésions	Lésions
28/04/16	Stéphane DORE	Projection d'acide, malgré le port des lunettes de sécurité.	Atelier	Visage (nez, bouche).	Brûlures
10/05/16	Anais LEFRANCOIS	En ouvrant un fût, elle a ressenti une forte douleur au poignet.	Local de prélèvement SP2	Poignet	Contracture
29/06/16	Fabrice PETERHANSEL	Il a ressenti une forte irritation et des rougeurs au niveau de l'œil gauche en dépotant une précouche de noir et de cébite.	Station de lavage de la production	Visage	Irritation
29/08/16	Stéphane DORE	Il s'est cogné le coude droit en démontant une bouteille de brome.	Atelier	Coude	Contusion
17/10/16	Aurélie BEAUDENON	La victime en venant au travail en vélo, a fait une chute.	Extérieur du site	Tête et hanche	Contusions Eraflures
08/12/16	Ludovic LECERF	La vanne de fond de la cuve 3 des effluents aqueux était restée ouverte et lors du retrait du bouchon, les effluents se sont écoulés sur les jambes du magasinier.	Extérieur (cuves d'effluents)	Pieds	Irritations

Accident de travail avec arrêt

L'analyse des accidents ou incidents (depuis 2009) donne les résultats suivants :

Lieu	Parties du corps touchées	Lésions	Sources de danger
Labo R&D + labo RI (annexe de la RD): 19. Ateliers: 12. Extérieur: 7 (dont 1 hors site). Pilote: 4. Magasin: 3 (dont 2 en salle de prélèvement) Laboratoire analytique : 2. Accueil: 1. Local maintenance : 1	Bras et mains: 25. Tête: 19. Jambes et pieds: 3. Torse : 1.	Brûlures chimiques ou irritations: 20. Coupures: 15. Contusions: 8. Luxation : 2. Brûlure non chimique : 2. Fracture: 1.	Projection ou contact avec un produit chimique: 21. Coupure sur du matériel: 12 (dont 8 avec du matériel en verre). Choc avec du matériel: 7. Glissade sur une plaque de verglas: 2. Douleur en manipulant : 1. Brûlure sur une tuyauterie: 1. Chute d'un capot de chariot sur la main: 1. Doigt coincé dans une porte : 1. Chute en vélo : 1

Ainsi, c'est le **personnel du laboratoire RD et de l'atelier** qui est majoritairement affecté par les incidents sécurité.

Ceux-ci concernent presque exclusivement **les bras, les mains et le visage.**

La majorité des premiers soins concerne des brûlures ou des irritations chimiques, puis des coupures.

Enfin, les projections ou contacts avec un produit chimique ou une coupure sur du matériel sont les types d'accidents les plus fréquents sur le site.

Le nombre d'événements est stable depuis 2009: de 6 à 10 incidents par an, avec 1 à 2 accidents avec ou sans arrêt jusqu'en 2013.